

# Clinique Saint-Amé ST-MAURICE



### **Traitement masculin/féminin**

Afin de rendre la lecture plus aisée, nous avons fait le choix de ne pas retranscrire les doubles formulations « masculin/féminin » dans les textes. Nous remercions les lectrices de leur compréhension.

### **Impressum**

Edition: Brochure d'accueil – Clinique Saint-Amé, St-Maurice  
Concept: Hôpital du Valais  
Contenu: Hôpital du Valais  
Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion  
Photo: Shutterstock et Hôpital du Valais  
Impression: Schoechli Impression & Communication SA, Sierr  
Référence: 629074 - 11/2020

### **Copyright**

© Tous droits réservés. Aucun des textes de cette brochure ne peut être reproduit sans l'autorisation du Service de la communication de l'Hôpital du Valais.

## **MESSAGE DE BIENVENUE**

Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et un agréable séjour à la Clinique Saint-Amé.

L'ensemble de notre personnel médical, soignant, hôtelier, administratif, logistique et médico-thérapeutique est à votre disposition pour garantir des soins et des services de qualité.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de réintégrer votre vie privée et professionnelle dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de la confiance témoignée et vous adressons d'ores et déjà nos vœux de prompt rétablissement.

Etienne Caloz  
Directeur  
Centre Hospitalier du Valais Romand

# LES VALEURS DE L'HÔPITAL DU VALAIS

L'Hôpital du Valais réunit et coordonne la volonté publique de la population valaisanne et les compétences des professionnels de la santé en vue de répondre aux besoins sanitaires des patients dans le canton. Il se réfère à cette fin à des valeurs qui orientent l'ensemble des actions, des comportements et des moyens déployés pour permettre aux soignants de soigner.

## **Valeur n° 1 - Relation de soin**

Le soin est un acte qui s'accomplit exclusivement dans le cadre d'une relation humaine empreinte de sollicitude, de confiance, de confidentialité et de respect mutuel entre le soignant et le soigné...

## **Valeur n° 2 - Responsabilité**

L'Hôpital du Valais instaure le climat de confiance nécessaire à la collaboration et la convivialité indispensables à la réalisation du soin...

## **Valeur n° 3 - Équité**

Institution de service public, l'Hôpital du Valais garantit l'accès au soin à toutes les personnes qui en ont besoin, quels que soient leur état de santé et leur situation sociale...

## **Valeur n° 4 – Esprit de collaboration**

Les professionnels de l'Hôpital du Valais mobilisent leurs compétences en référence aux valeurs professionnelles et institutionnelles aux seules fins du soin, tout en veillant à la qualité, à la sécurité et à la protection de leurs patients...

## **Valeur n° 5 – Durabilité**

L'Hôpital du Valais gère les ressources nécessaires pour répondre aux besoins sanitaires en veillant au meilleur rapport possible entre la qualité, l'équité et l'économicité de ses prestations de soin...

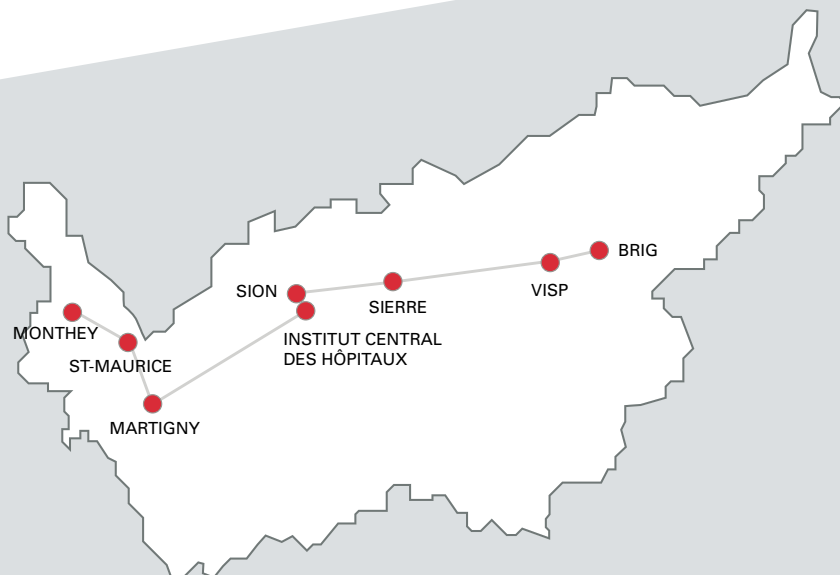
Vision stratégique, document complet sous [www.hopitalvs.ch](http://www.hopitalvs.ch)

- 03 **Message de bienvenue**
- 05 **Sommaire**
- 06 **L'Hôpital du Valais en bref**
- 07 **La Clinique Saint-Amé**
- 08 **Préparation de votre séjour**
- 11 **A votre arrivée**
- 12 **Pendant votre séjour**
- 22 **A votre sortie**
- 24 **Vos droits en tant que patient**
- 27 **Accès et plan du site**
- 28 **Adresse et contact**

## L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

L'Hôpital du Valais est une institution autonome de droit public, regroupant sept sites hospitaliers et l'Institut Central des Hôpitaux. Il offre une vaste palette de prestations médicales et soignantes de qualité. Les disciplines sont réparties par site pour permettre une prise en charge optimale et ainsi répondre aux besoins spécifiques de chacun.

En 2019, l'Hôpital du Valais a pris en charge près de 41'300 patients hospitalisés et a assuré 511'100 visites ambulatoires. Environ 5'500 collaboratrices et collaborateurs mettent le patient au centre de leurs préoccupations.



La Clinique Saint-Amé à St-Maurice dépend du Centre Hospitalier du Valais Romand qui comprend également les hôpitaux de Sion, Sierre, Martigny et Monthey (Malévoz).

La Clinique Saint-Amé est un établissement de soins dédié au traitement des pathologies de la personne âgée et fait partie intégrante du service de gériatrie du Centre Hospitalier du Valais Romand, avec des lits d'hospitalisation à Sierre, Martigny et St-Maurice.

Elle accueille des personnes en âge AVS souffrant de maladie ou nécessitant un traitement de réadaptation après une intervention chirurgicale ou un accident ainsi que des personnes atteintes de maladies chroniques, sans limite d'âge.

### Les disciplines du site

- Centre de la mémoire
- Diététique
- Ergothérapie
- Logopédie
- Neuropsychologie
- Médecine aiguë de la personne âgée
- Physiothérapie
- Psychiatrie de la personne âgée
- Réadaptation polyvalente gériatrique
- Soins palliatifs gériatriques

# PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

Les renseignements préalables à votre admission peuvent être obtenus auprès de l'unité de gestion des flux des patients au numéro 027 603 44 48.

Votre demande de chambre privée ou demi-privée doit être faite auprès de cette même unité.

## Documents à fournir

Afin de faciliter votre hospitalisation, nous vous remercions de présenter les documents suivants:

### **à la réception**

- lettre de convocation de l'hôpital
- pièce officielle d'identité valable (carte d'identité, passeport, permis de séjour ou permis de conduire)
- carte d'assurance maladie/accident (base + complémentaires)
- numéros de téléphone (au moins deux) de la famille ou des proches pouvant être atteints en permanence
- patient privé et demi-privé: présenter le jour de votre admission l'attestation de votre caisse maladie pour la couverture division privée ou demi-privée.

### **à l'infirmière du service**

- lettre du médecin traitant/famille, lettre de transfert de l'établissement envoyeur, radiographies (CD), autres documents médicaux en votre possession (carte de groupe sanguin, carte d'anticoagulation, ...)
- tout document faisant état d'une allergie
- les médicaments personnels ou une liste de ceux-ci (ordonnances) prescrits par votre/vos médecin/s ou non (antidouleurs, vitamines, produits naturels notamment à base de plantes, ...)
- carnet de suivi infirmier du Centre médico-social



## Effets personnels recommandés

Prenez avec vous les effets personnels qui sont indispensables à votre hospitalisation:

- sous-vêtements
- pyjama ou chemise de nuit
- robe de chambre et/ou training
- vêtements de jour
- pantoufles ou baskets (chaussures fermées pour la réadaptation)
- affaires de toilette
- lunettes médicales
- moyens auxiliaires (cannes, appareil auditif, etc.)
- éventuellement de la lecture

La clinique met à votre disposition du linge de toilette et des chemises adaptées aux soins.

La clinique pourvoit à l'entretien du linge privé pour un coût de CHF 20.- / kg + TVA (excepté le linge délicat nécessitant un traitement spécial).

Vos prothèses dentaires/auditives, vos lunettes/verres de contact doivent être soigneusement rangés. **La clinique ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de leur perte.**

# PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

## Argent – Objets de valeur

La direction décline toute responsabilité en cas de disparition, perte ou vol durant votre séjour à l'hôpital.

Nous vous prions de ne pas emporter d'argent ou d'objets de valeur lors de votre hospitalisation.

En cas d'impossibilité, vous pouvez vous adresser à l'infirmière de référence de votre service qui les déposera à la réception et vous remettra une quittance.

## Dépôt de garantie

### **Division commune**

Aucun dépôt n'est demandé si vous êtes domicilié en Suisse et affilié à une assurance suisse.

Il en va de même si vous bénéficiez d'une garantie de paiement.

### **Division privée et demi-privée**

Un dépôt est demandé si votre assurance ne garantit pas le paiement en division privée ou demi-privée.

Les patients hospitalisés en division privée et demi-privée ont la responsabilité de contrôler leur couverture d'assurance afin d'obtenir la garantie de la prise en charge des coûts par leur assureur.

Vous pouvez obtenir tout renseignement lié au dépôt de garantie auprès de la réception au numéro 027 604 66 55.

### Horaire et lieu d'arrivée

Vous vous présentez à la réception de la clinique à l'heure indiquée par votre médecin traitant.

Quel que soit votre mode d'admission, arrivée de votre domicile, d'un home ou d'un hôpital, votre hospitalisation a été organisée sur la base d'une prescription médicale et dans un but de traitement et de rééducation.

### Identification des patients

Lors de votre séjour à l'Hôpital du Valais, vous porterez un bracelet d'identification. Le personnel soignant vous informera sur:

- l'importance et l'intérêt d'une bonne identification des patients
- les risques associés à la mauvaise identification des patients (erreurs de médication, de transfusion et d'examens...)



## PENDANT VOTRE SÉJOUR

Tout le personnel hospitalier est soumis au secret professionnel. Chaque collaborateur porte un badge qui mentionne son prénom et nom.

<b>Rouge</b>	personnel médical
<b>Bleu foncé</b>	personnel soignant
<b>Bleu clair</b>	personnel assistant en soins
<b>Vert</b>	personnel médico-technique (physiothérapeutes, ergothérapeutes, logopédistes, la corporation TRM (médico-thérapeutique), etc.)
<b>Gris</b>	personnel de l'administration, de l'hôtellerie, de l'intendance et de la logistique
<b>Blanc</b>	stagiaire, apprenti

La ligne dorée distingue les cadres et les responsables d'équipe.

Le personnel soignant veille à tout mettre en œuvre pour vous procurer des soins de qualité. N'hésitez pas à vous adresser à l'infirmière de référence de votre service pour tout renseignement.

Si vous souhaitez vous déplacer dans l'établissement, veuillez avertir le personnel soignant du lieu où vous vous rendez afin d'être atteignable (visite médicale, examens, ...).

Notre institution et nos collaborateurs sont particulièrement attachés à créer un climat de respect et de confiance, aussi bien à l'égard des patients que de leurs proches. Nous nous attendons évidemment à ce que ces valeurs soient partagées par les personnes qui fréquentent notre institution et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elles soient respectées.

Toutes violences physiques ou verbales sont interdites. Elles peuvent entraîner une interruption de l'hospitalisation et faire l'objet d'une plainte.

Tout dégât matériel causé intentionnellement vous sera facturé.

## Chambre

Si vous bénéficiez d'une **couverture d'assurance en division commune**, vous êtes hospitalisé dans une chambre à deux ou trois lits avec douche, WC. Vous disposez d'un téléphone. Un rideau mobile permet d'assurer l'intimité nécessaire ou souhaitée par chacun.

Si vous bénéficiez d'une **couverture d'assurance en division privée**, en fonction de la disponibilité, vous êtes hospitalisé dans une chambre à un lit avec douche, WC. Vous disposez d'une télévision, d'un téléphone, d'un accès Wi-Fi gratuit et de diverses prestations hôtelières.

Si vous bénéficiez d'une **couverture d'assurance en division demi-privée**, en fonction de la disponibilité, vous êtes hospitalisé en chambre avec un autre patient ou seul moyennant paiement de la taxe fixée pour la chambre individuelle. Vous bénéficiez du même confort et des mêmes prestations hôtelières qu'en privé.

## Hôpital non fumeur

N'oubliez pas que l'hôpital est un lieu de santé et que fumer ou vapoter, à l'intérieur de l'établissement, est interdit.

Lors de votre admission dans un service, le médecin en charge de votre traitement hospitalier peut vous prescrire temporairement une substitution au tabac.

# PENDANT VOTRE SÉJOUR

## Télévision

Toutes les chambres sont équipées d'une télévision.

Des écouteurs peuvent être demandés à l'équipe soignante.

Merci de bien vouloir respecter le repos de votre voisin de chambre en s'assurant aussi de son bien-être (réglage du son, heures de repos).

## Téléphone

Chaque patient dispose de son propre **téléphone fixe** et peut être atteint directement au numéro inscrit sur l'appareil sauf dans le service de psychiatrie de la personne âgée.

Vous êtes atteignable directement dans votre chambre de 7h00 à 20h00.  
Vous pouvez obtenir une ligne externe en composant le chiffre 0, suivi du numéro d'appel de votre correspondant.

Pour atteindre la réception, composer le chiffre 111.

L'utilisation du **téléphone mobile** est tolérée durant votre hospitalisation sauf avis contraire de l'équipe soignante.

## Internet - Wi-Fi

Les patients et visiteurs bénéficient d'un accès Wi-Fi gratuit et peuvent surfer sur Internet moyennant une procédure d'identification. Il suffit de sélectionner le réseau HVS\_GUEST et de lancer son navigateur puis de suivre les instructions d'identification. Un code envoyé par SMS permet de se connecter au réseau. Le mode d'emploi détaillé est disponible à la réception et dans les services de soins.

## Courrier

Le courrier est distribué une fois par jour, le matin.

Vous pouvez remettre vos envois postaux à la réception qui vend des timbres ou, au besoin, à l'infirmière.

Des journaux sont à votre disposition à la réception, dans les salons et à la cafétéria. Vous pouvez recevoir votre propre journal en faisant suivre votre abonnement.

## Salon de coiffure

Le salon de coiffure se situe au sous-sol.

Les jeudis après-midi, une coiffeuse est disponible sur rendez-vous. Veuillez vous adresser au personnel soignant ou à la réception.

## PENDANT VOTRE SÉJOUR

### Cafétéria

La cafétéria, située au rez-de chaussée, est ouverte aux patients, aux familles et au personnel.

Horaire: du lundi au vendredi: de 8h45 à 17h45  
samedi: de 8h30 à 10h45 et  
de 13h30 à 17h45  
dimanche: de 13h30 à 17h45

En cas de pandémie ou d'événements majeurs, des mesures particulières peuvent être appliquées pour les horaires de la cafétéria.

### Boissons alcoolisées

La consommation d'alcool n'est pas conseillée et peut être incompatible avec votre traitement. Aussi, seul le médecin peut vous permettre de consommer des boissons alcoolisées durant votre séjour.



## Repas

Si votre état de santé ne nécessite pas un régime particulier, vous pouvez opter pour l'un des menus proposés et demander une portion adaptée à votre appétit (1/2 portion).

Horaire des repas:	matin	dès 7h30
	midi	dès 11h30
	soir	dès 17h30

Si vous suivez un régime particulier ou si vous avez des allergies alimentaires, vous devez informer votre infirmière de référence qui fera suivre les instructions à la cuisine ou, si nécessaire, au service diététique.

Un régime peut vous être prescrit sur ordre médical en fonction de votre/vos pathologie/s.



## PENDANT VOTRE SÉJOUR

### Pédicure

Une pédicure peut intervenir auprès de vous (rendez-vous et prestation à votre charge).

Vous pouvez obtenir un rendez-vous par l'intermédiaire du personnel soignant.

### Physiothérapie – Ergothérapie – Logopédie – Neuropsychologie

En collaboration avec le médecin, des séances de physiothérapie, d'ergothérapie, de logopédie, de neuropsychologie et de diététique peuvent vous être prescrites. Ces disciplines paramédicales s'adressent à toute personne limitée momentanément ou durablement dans sa capacité d'agir par un handicap physique, psychique, cognitif ou de communication. Le but consiste à l'évaluation et au traitement des déficits et incapacités touchant les systèmes musculosquelettique, neurologique et cardiorespiratoire de l'être humain.

### Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)

L'infirmière de liaison est à votre disposition pour:

- vous informer et vous orienter vers la structure socio-sanitaire adéquate
- vous accompagner dans les démarches liées à votre sortie d'hôpital (organisation de soins à domicile, aide familiale, placement dans un EMS, etc.).

Si vous désirez avoir recours à ses services, vous pouvez vous adresser au personnel soignant ou la contacter directement (T 027 604 66 87).

### Accompagnants

Il existe un groupe de bénévoles expérimentés et formés ayant notamment pour mission d'accompagner la vie jusqu'à la mort.

Vous pouvez faire appel au groupe ACCOVIMO-CHABLAIS, Mme Joëlle Bussien - 079 297 06 66 ou par email à : [accovimo.chablais@gmail.com](mailto:accovimo.chablais@gmail.com) par l'intermédiaire de l'équipe soignante qui transmettra votre demande.

## Vie spirituelle

### **Accompagnement humain et spirituel**

Le service d'aumônerie œcuménique, rattaché à la direction des soins, est à votre disposition et celle de vos proches. Vous pouvez le contacter tous les jours de 8h00 à 20h00 aux n<sup>os</sup> de téléphone **027 604 68 65** / 027 603 41 38 ou par l'intermédiaire de votre infirmière de référence.

Chaque personne de l'équipe de l'aumônerie pourra vous proposer une écoute à la fois humaine et spirituelle, quelles que soient votre appartenance religieuse ou vos convictions personnelles.

### **Accompagnement religieux**

Sur demande de votre part ou de votre famille, un membre du service d'aumônerie se met à votre disposition afin de vous rencontrer et comprendre vos attentes (communion, sacrement des malades, prière, moment de présence et d'échange, visite d'un représentant de votre religion, etc.).

Les collaborateurs du service de l'aumônerie œcuménique mettront tout en œuvre pour vous rejoindre et vous accompagner dans ce qui fait sens pour vous.

### **Prières: aspects pratiques**

#### **Messe catholique:**

Elle est célébrée le dimanche à 10h00 à la chapelle située au rez-de-chaussée. La messe peut aussi être écoutée sur Espace 2 (RTS) le dimanche et les jours de fête à 9h00 ou regardée à la télévision, sur KTO à 10h00 (chapelet à 15h30) et sur France 2 à 11h00.

#### **Communion:**

A votre demande, elle pourra vous être apportée en chambre entre 9h00 et 11h00 le mardi, jeudi, vendredi et dimanche.

#### **Culte protestant:**

Il peut être écouté sur Espace 2 (RTS) le dimanche et les jours de fête à 10h00.

## PENDANT VOTRE SÉJOUR

### Renseignements médicaux

Vous avez le droit d'être informé sur votre maladie et votre traitement. N'hésitez pas à demander des explications lors de la visite médicale ou à solliciter un entretien avec le médecin responsable de votre traitement.

### Question

Vous avez une question ou un problème à résoudre, vous ressentez le besoin d'être compris, soutenu, accompagné, n'hésitez pas à interpeller l'équipe soignante.



## Visites

### **Horaire:**

En gériatrie	de 13h00 à 20h00
En psychiatrie de la personne âgée:	de 14h00 à 17h30 et de 18h30 à 20h00
En chambre privée, demi-privée et individuelle:	de 10h00 à 20h00

Dans l'intérêt des malades, l'horaire peut être plus restrictif.

En dehors de cet horaire et pour des motifs exceptionnels, il faut requérir l'autorisation de l'infirmière.

Nous vous prions de faire preuve de compréhension lorsque le personnel soignant et paramédical doit intervenir pour des soins, une thérapie ou un examen qui sont prioritaires sur les visites.

En cas de pandémie ou d'événements majeurs, des mesures particulières peuvent être appliquées pour les horaires de visite ainsi que le nombre de personnes admises par chambre peut être limité.

## A VOTRE SORTIE

Les sorties ont lieu, en principe, entre 9h00 et 11h00.

La date de votre sortie est fixée en accord avec votre médecin hospitalier qui enverra un rapport de votre hospitalisation et, au besoin, téléphonera à votre médecin traitant avec lequel vous reprendrez contact pour la suite du traitement. En cas de transfert dans un autre site hospitalier, le personnel soignant informera votre médecin traitant.

Avant de quitter l'hôpital:

- Adressez-vous à l'infirmière afin que vous soient remis les documents nécessaires (ordonnances, courriers médicaux, examens d'imagerie (carte avec code d'accès pour visualisation en ligne), certificat d'hospitalisation, carte de groupe sanguin, carte d'anticoagulation, rendez-vous, médicaments personnels,...).  
La clinique ne fournit pas les médicaments pour le retour à domicile (week-end et jours fériés compris).
- Pensez à retirer les valeurs que vous auriez éventuellement déposées (vérifier l'horaire d'ouverture du lieu de dépôt).
- Acquittez-vous des éventuels frais à votre charge (appels téléphoniques...) auprès de la réception.
- Vérifiez que vous n'avez oublié aucun effet personnel dans votre chambre.
- Retournez le matériel auxiliaire prêté (cannes, rollator, pince long manche, etc.).

## Votre avis nous intéresse

N'hésitez pas à nous communiquer votre avis sur votre séjour hospitalier.

Dans un processus constant d'amélioration, la Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand a créé un questionnaire d'enquête de satisfaction intitulé «Votre avis nous intéresse».

Périodiquement ou à votre demande, le service de la qualité vous envoie ce questionnaire.

Nous vous remercions de le déposer dans la boîte «Votre avis nous intéresse» à la réception de la clinique ou de nous l'adresser, par poste, au moyen de l'enveloppe-réponse.



## VOS DROITS EN TANT QUE PATIENT

Le droit à l'information est un élément fondamental de la relation patient – soignant pour une prise en charge thérapeutique de qualité, respectueuse de l'autonomie du patient.

Si vous rencontrez un problème ou en cas de questions sur le déroulement de votre prise en charge, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à votre infirmier référent. Ils pourront vous apporter des réponses qui permettront, nous l'espérons, de résoudre les difficultés et clarifier les incompréhensions.

Nous vous encourageons à lire la brochure «**l'essentiel sur les droits des patients**». Cette brochure décrit les droits qui vous sont reconnus, notamment par la loi cantonale sur la santé, et explique comment ils s'appliquent.

Il s'agit des droits suivants:

- Le droit à l'information
- Le consentement libre et éclairé  
À l'Hôpital du Valais, la déclaration du consentement éclairé, signée par le patient avant une intervention, comprend une information sur le deuxième avis et les modalités pratiques pour exercer ce droit.  
Vous avez aussi la possibilité de consulter un autre professionnel de votre choix pour un deuxième avis médical. Nous pouvons vous aider à ce sujet. Il est prudent de vous renseigner préalablement sur la prise en charge par votre assurance de ce deuxième avis médical.
- Les directives anticipées, le représentant thérapeutique et le mandat pour cause d'incapacité
- Le droit au libre choix
- Les mesures de contention et les traitements sans consentement
- Le secret professionnel
- L'accès au dossier médical
- Le droit à être accompagné
- Le don d'organes et de tissus



Pour toute question relative aux droits des patients:

- Affaires juridiques et éthiques de l'Hôpital du Valais: 027 603 67 30 ou 603 67 21
- Médiateur du Valais romand: Service de la santé publique, Av. du Midi 7, 1950 Sion, 027 606 49 00.

La brochure «**l'essentiel sur les droits des patients**» est à votre disposition aux admissions, à la réception et dans les unités de soins.

Vous pouvez également télécharger gratuitement cette brochure sur:

[www.vs.ch/sante](http://www.vs.ch/sante) ainsi que sur le site internet de l'Hôpital du Valais:  
[www.hopitalvs.ch](http://www.hopitalvs.ch) > Patients et visiteurs > Droits des patients.

### **Conseil d'éthique clinique**

Le quotidien hospitalier et l'évolution de la médecine moderne demandent parfois de la part des médecins, des soignants ainsi que des patients et de leurs proches des décisions complexes. En plus des traitements et soins médicaux administrés, il s'agit de prendre en compte les valeurs et les principes moraux. Le Conseil d'éthique clinique de l'Hôpital du Valais peut soutenir le personnel et les patients de l'institution dans ces prises de décision.

Le formulaire vous permettant de rédiger votre demande est disponible sur [www.hopitalvs.ch/ethiqueclinique](http://www.hopitalvs.ch/ethiqueclinique)

Les prises de contact sont aussi possibles par:

- e-mail: [ethique.clinique@hopitalvs.ch](mailto:ethique.clinique@hopitalvs.ch)
- téléphone: T 027 603 65 60 (français) | T 027 603 65 61 (allemand)
- courrier à: Hôpital du Valais  
Conseil d'éthique clinique  
Case postale 696  
1951 Sion

## VOS DROITS EN TANT QUE PATIENT

### Espace d'écoute pour les patients et leurs proches à l'Hôpital du Valais

Cet espace offre une écoute active et une aide personnalisée par des conseillers formés à la médiation.

Il permet aux patients et à leurs proches d'exprimer toute suggestion ou doléance en lien avec le séjour à l'hôpital.

L'espace d'écoute est situé à **l'entrée de l'Hôpital de Sion**. Une permanence sans rendez-vous est assurée du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00.

Les prises de contact sont aussi possibles par:

- e-mail: [espace.patients@hopitalvs.ch](mailto:espace.patients@hopitalvs.ch)
- téléphone: 027 603 88 88
- courrier à: Hôpital du Valais - Hôpital de Sion  
Espace d'écoute pour les patients et leurs proches  
Case postale 736  
1951 Sion



### Accès

**En voiture:** sortie d'autoroute St-Maurice

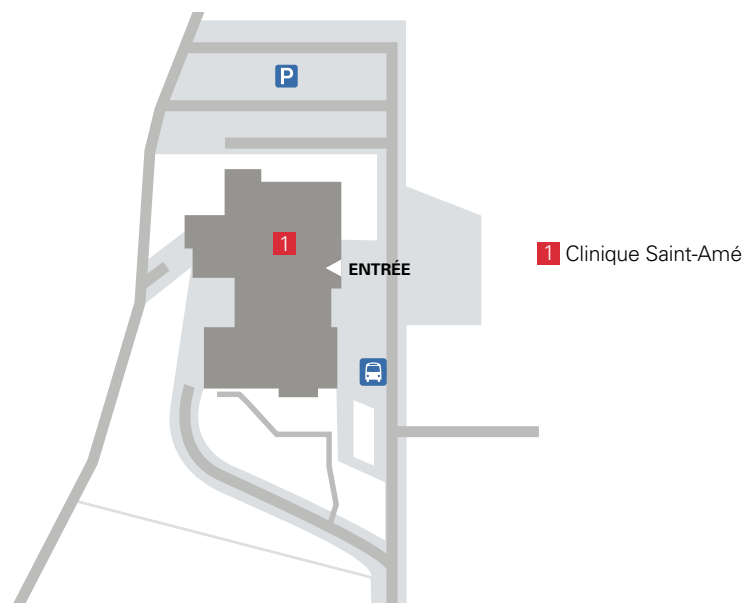
**En bus:** itinéraire et horaires des bus locaux disponibles dans les bureaux de poste ou sur internet: [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

### Parking

Places de parc payantes à disposition.

Pour ne pas gêner l'intervention des secours, veuillez respecter les panneaux de signalisation.

### Plan du site



## ADRESSE ET CONTACT



Hôpital du Valais  
**Clinique Saint-Amé**  
Vers Saint-Amé 10  
1890 St-Maurice

T 027 604 66 55

